

COMITÉ DE MOBILISATION DE SAINT-CHARLES : COMMUNIQUÉ À L'ADRESSE DES PERSONNELS ET DE LA DIRECTION D'AMU

MOBILISATION DU COMITÉ DE SAINT CHARLES

Notre mobilisation, comme celles que l'on peut suivre depuis décembre dernier **dans toute la France**, a pour but **d'informer, réfléchir et alerter à propos de la loi ORE-Vidal et de ses conséquences**. Mais aussi et plus largement, de mettre en lien les réformes du lycée, du bac, de l'orientation (fermeture des CIO) et de l'université en général.

Ce temps, nous le prenons également pour dénoncer le rythme effréné sur lequel ont été menées ces réformes. Nous pensons en effet que des projets aussi ambitieux que ceux modifiant la structure du lycée d'une part et l'accès à l'enseignement supérieur d'autre part mériteraient d'être mieux connus et compris de tous les publics concernés.

L'occupation se fait 24h/24 et 7j/7 depuis le 5 avril 2018. Amorcée par des étudiants de Saint Charles, elle accueille tous les étudiants d'AMU. **Cette occupation se concrétise en un lieu de discussions. Cet espace offre un temps à chacun (étudiants, enseignants, personnels et personnes extérieures) de rencontre et de débat.** Des réunions sont également prévues régulièrement pour faire des bilans et décider ensemble des actions à venir. Les commissions travaillent alors plus spécifiquement sur l'écriture de documents, la réalisation de banderoles, l'analyse précise des textes de lois relatifs aux réformes, la communication externe (presse et autres secteurs), les réseaux sociaux, etc. **Par ailleurs, les mesures de sécurité qui nous sont données sont considérées avec attention, et nous sommes en bons termes avec l'équipe de sécurité du site.** Entre ces murs, les mobilisés partagent et planifient les tâches du quotidien : préparer les repas, entretenir les lieux, faire le tri, récupérer de la nourriture, entretenir le jardin partagé, proposer des projections, des discussions / débats, des conférences. Ainsi, chacun peut apporter ses aptitudes là où cela lui convient et « occupe » à sa manière, avec l'engagement qu'il est prêt à donner. **Pour beaucoup**

d'entre nous, cette mobilisation est une première, et chaque jour un enrichissement personnel et collectif. L'activité politique qui se construit est alors intimement liée à ce mode de vie, collectif, participatif.

Il nous paraît important de préciser cela car la notion fondamentale de l'université que l'on veut sauvegarder et renforcer est l'émancipation.

Quoiqu'il advienne de cette mobilisation, nous voulons laisser derrière nous un espace ouvert en permanence, qui comme maintenant, permettrait de réinvestir les discussions collectives et politiques dans la fac. L'université doit être généreuse et ne rien attendre en retour, elle doit nourrir les jeunes venus de partout pour les aider à construire un regard sur le monde.

Dans les évènements qui ont déjà eu lieu on relate, entre autres :

- projection du film « *Étudiants, l'avenir à crédit* » en présence de son réalisateur Jean-Robert Viallet
- une conférence donnée par Corine Eyraud, « *L'université française. Éléments d'analyse sociologique* » le 21 mars
- discussion sur la violence dans les mouvements sociaux avec François Cusset, historien des idées et professeur de civilisation américaine à l'université de Nanterre le 7 avril
- présentation de ParcoursSup par Olivier Morizot MCF, département de Physique, AMU - 10 avril
- présentation par le sénateur Pierre Ouzoulias - « *Loi ORE, ParcoursSup et alternatives* » le 20 avril
- Conférence « *Histoire de l'Université française au XX^e siècle* » par Thomas Glesener le 17 avril
- « les camarades imprévus » contextualisation de la mobilisation et projection du film « *Pride* » par Enrico Donaggio le 23 avril

LES RÉFORMES QUI NOUS MOBILISENT

Si l'objectif du gouvernement est réellement d'encourager l'Orientation et la Réussite alors pourquoi :

- demander dès la 2nde à des ados en pleine découverte de choisir des « majeures » selon leurs préférences et l'auto-évaluation de leurs compétences, en sachant qu'ils se ferment des portes pour la suite (avec les « pré-requis ») ?
- fermer tous les Centres d'Information et d'Orientation nationaux qui permettaient un accompagnement **neutre**, un suivi autant pour les étudiants, les parents que les jeunes en échec et réinsertion ?
- un effectif de 1 CoPsy seulement pour 1500 lycéens⁽¹⁾ (Conseiller d'Orientation Psychologue)
- ajouter un deuxième professeur principal en terminale pour gérer l'orientation (rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation etc) alors qu'ils ne sont **pas neutres et pas formés** à cela ?
- modifier le BAC, par le contrôle continu, contribuant entre autres à la suppression du caractère anonyme et uniforme sur le territoire
- pourquoi supprimer la possibilité de hiérarchisation des vœux qu'avait APB et ne pas laisser exprimer au lycéen où vont ses préférences (Admission post-BAC) ?
- pourquoi ne pas avoir investi massivement dans l'accompagnement des étudiants en difficulté plutôt que dépenser un demi-milliard dans un processus de sélection et d'avoir imposé dans OUI SI à des universités n'ayant pas eu le temps d'élaborer leur mise en place ?

Si l'un des problèmes majeur est le taux d'échec en L1, au lieu de construire un barrage filtrant aux portes des universités nous proposons :

- une meilleure orientation suivie pour les lycéens
- de ne pas spécialiser les lycéens en 2nde, ce qui les empêcherait d'intégrer d'autres cursus dans le supérieur
- d'avantage de moyens de l'état pour assumer les étudiants plus nombreux chaque année et de meilleures conditions de travail pour eux et pour les personnels.

(l'an dernier moins d'1% des candidats sur APB se sont vus soumis au tirage au sort, faute de place dans quelques filières; n'aurait-il pas été plus simple de créer des places cette année pour ces gens là?)

PAYSAGE DES RÉFORMES UNIVERSITAIRES

On sait que la démographie étudiante est croissante. Si les enveloppes gouvernementales (de Ressources Humaines et de Fonctionnement) ne sont pas plus gé-

néreuses, et si les formations ne doivent pas coûter plus cher, les conséquences sont **soit** de détériorer la qualité de l'enseignement (suppression d'heures ou groupes de travail plus importants) **soit** de sélectionner à l'entrée de l'université pour gérer ces flux.

Nous sommes conscients du fait qu'actuellement les universités ne sont pas idéales et ont besoin d'être rafraîchies ! **Mais pensons que cette lente dégradation a été largement accélérée par la LRU et la loi Fioraso donnant l'autonomie financière aux universités.** Ces réformes ont mis les universités face à un manque récurrent de moyens qui justifie aujourd'hui artificiellement le choix de la sélection. Plus largement nos inquiétudes s'inscrivent dans la continuité des réformes et des initiatives des 10 dernières années ; dans les offres de formations comme dans la recherche les moyens ne sont plus disponibles. Il faut aller les chercher, en répondant à des appels à projet et en convaincant qu'un projet est mieux que celui du voisin. Nous dénonçons ces procédures qui incitent à la concurrence inter-université et qui empêchent des initiatives dont les objectifs ne s'inscriraient pas dans des perspectives rentables, professionnalisantes, ou encore attractives pour le marché du travail.

En lisant entre les lignes, nous avons du mal à croire que l'intérêt de ces réformes soit celui d'encourager les jeunes et de rassurer leurs parents. **La logique budgétaire appliquée ne va pas de pair avec une amélioration de conditions de travail, de qualité de formation et d'acceptation de tous les candidats, comme le prétend la Ministre de l'ESRI, Mme F. Vdal.**

PARCOURSUP

ParcourSup est la plateforme qui a remplacé APB. Il faut rappeler que les sites gouvernementaux ont commencé à communiquer à propos de ParcourSup, avant même que le projet de loi ne soit validé (ni à l'assemblée, ni au Sénat). **Contrairement à APB (déjà discutable), P.Sup ne hiérarchise pas les vœux des futurs bacheliers.** Ces derniers peuvent faire jusqu'à 10 vœux, ceux-ci seront examinés de la même manière pour tous les établissements concernés. Ce paramètre sature virtuellement le nombre de candidats, laissant penser alors qu'il n'y a pas d'autre solution que d'utiliser l'outil d'aide à l'examen des vœux de P.Sup. Cet algorithme trie les dossiers des bacheliers par rapport à leur notes, leurs appréciations sont numérisées et évaluées (valences selon les termes employés), le lycée de provenance, etc.

Cette sélection (ou « classement » comme certains aiment encore l'appeler) est en fait un réel examen social, imposé par la forme technique de la nouvelle plateforme, qui s'avère infondé et inutile. Ce que le gouvernement appelle classement et orientation n'est bien qu'une sélection déguisée.

Quatre étudiants du Comité de Mobilisation ont échangé avec M. **Marc Georgelin, vice-doyen de l'UFR Sciences d'AMU**. Il a reconnu qu'il n'était pas le seul à être inquiet par la restructuration du tronc commun au lycée et qu'en effet, les mécanismes de P.Sup incitent à classer les meilleurs dossiers. Il a rajouté que l'effort fait du côté de la direction est celui d'inscrire le « rang du dernier appelé » à la moitié de la liste des candidats, autrement dit de dépasser le quota de capacité d'accueil pour ne laisser personne sur la carreau. A cela nous répondons que cette opération n'empêche en rien le logiciel de mettre les meilleurs dossiers en tête de liste. Nous ajoutons que la seule manipulation raisonnable si P.Sup est utilisé, est de saisir un une capacité d'accueil égale au nombre de candidats autrement dit, de dire OUI à tous dès le premier jour, et sans nécessité de classement! (voir explication en détail en pièce jointe, « *ParcourSup, en quoi ça sert à rien* »)

La sélection existe déjà dans les filières dites « sélectives » du privé comme du public, par exemple pour les IEP, les BTP, les écoles spécialisées les écoles de commerce etc. Là où nous refusons la sélection c'est 1) dans les filières en tension de l'université : déployons les moyens d'accueillir les nouveaux arrivants, 2) dans les filières qui ne sont pas en tension, ce qui est le cas de la plupart des filières à Saint Charles.

Dans les 60% de taux d'échec beaucoup de profils sont amalgamés. Il est vrai que des étudiants se retrouvent dans des filières par défaut, que ça peut être une perte de temps pour eux et leurs enseignants. A cela nous répondons 1) une fois de plus l'orientation est très lacunaire en amont, 2) l'université est majoritairement empruntée par des jeunes adultes, avant tout en construction d'eux mêmes, on doit leur laisser la liberté d'essayer et de se tromper, TOUT NE PEUT-ÊTRE PAS ÊTRE OPTIMISÉ ET RENTABILISÉ, SURTOUT PAS L'ÉDUCATION !

Certains étudiants défendent la sélection pour filtrer les étudiants qui ne viennent que pour toucher la bourse. A cela nous répondons 1) qu'il y a peut-être un autre problème qui est la précarité et qu'il ne faut pas ignorer. 2) quid des entreprises et des représentants politiques concernés par les paradis fiscaux et autres escroqueries ? On ne peut réprimer tout le monde sous prétexte que d'aucuns profitent.

Nous nous battons POUR une université gratuite et ouverte à tous. Le savoir doit être mis à disposition de tous les citoyens.

Nous sommes nombreux à être reconnaissants du fait que le système universitaire nous a permis de nous tromper, et de recommencer.

UNIVERSITÉ PAYANTE ?

Nous refusons de prendre le chemin libéral pris dans d'autres universités, ailleurs dans le monde. Politique qui vise à endetter les jeunes qui veulent faire des études, dès le début de leur vie d'adultes. Ces conditions peuvent être fortement dissuasives pour les classes les plus populaires (à ce propos, voir le film « *Étudiants, l'avenir à crédit* » de Jean-Robert Viallet). De multiples strates s'ajoutent depuis des années dans le paysage universitaire. Le sous financement chronique de l'État permet de faire des économies là où l'on ne peut pas encore totalement privatiser. L'autonomie financière des universités (la LRU en 2007 décharge l'état de la masse salariale des établissements, ces derniers vont devoir, à un moment, trouver plus d'argent à l'extérieur). Les nouveaux fonctionnement de financement (par exemple les PIA, Plan d'Investissement Avenir) exigent de produire une quantité de tâches administratives importante en vue de décrocher un financement. Cela au détriment d'un autre projet concurrent. Ces changements économiques structurels profonds de l'université incitent non seulement à la rivalité entre les formations ou les établissements mais également à proposer des projets pour lesquels les objectifs s'inscrivent dans les perspectives des marchés financiers et des politiques européennes. Si les apports sont des fonds privés, ils s'inscrivent de fait dans une logique libérale et rentable. Nous vous joignons un texte de Robert Gary-Bobo qui explique, je le cite, « *comment faire avaler la pilule aux récalcitrants* » en introduisant petit à petit le prêt bancaire dans les universités françaises.

POURQUOI BLOQUER ?

Beaucoup d'étudiants qui n'étaient pas au courant de la loi ORE en ont entendu parler parce que le bâtiment est occupé. Notre priorité est d'informer les étudiants, premiers concernés par cette réforme, et prenant du temps pour discuter. De nombreux « Points Infos » sont placés dans la fac pour ouvrir des îlots de parole. Certains pourraient rétorquer que de la sorte, nous « forçons le dialogue », ou que notre action n'est pas démocratique car pas portée par une majorité, mais au regard de la non-information de beaucoup (qui finalement nous expriment leur soutien) il semble nécessaire d'impulser un élan afin d'inviter à la compréhension de la réforme pour que chacun puisse se forger une opinion qui lui est propre, même opposée à la nôtre.

Car c'est là que réside la véritable démocratie : pas seulement dans le sondage d'opinion, mais avant cela dans la mise à disposition des moyens pour que chacun puisse se forger une opinion personnelle informée.

Au reste, en termes de démocratie, nous nous interrogeons pour notre part sur sa mise en œuvre par les directions quand tant de départements d'AMU ont exprimé leur désaccord avec la réforme et que celle-ci est néanmoins en passe d'être mise en œuvre par les UFR.

Les procédures du gouvernement sont passées à la hâte pour que nous n'ayons pas le temps de nous appesantir dessus. **Les mobilisations, sur Aix, Marseille et partout en France ont été justement le moyen de ralentir ce « forcing » et d'inviter tout le monde à réfléchir sur ce qui est en train de se mettre en place.** Nous refusons que l'université soit vue uniquement au travers du prisme de l'optimisation et l'insertion professionnelle.

Nous ne sommes pas ces « agitateurs professionnels » dont les médias dressent le portrait stéréotypé.

Nous sommes, au-delà de notre statut d'étudiants, des citoyens qui refusent le mépris et la répression avec lesquels le gouvernement croit pouvoir nous faire taire. Nous sommes des gens qui avons investi les campus de St Charles et Schuman pour les transformer en lieux de débat, d'échanges et pour y faire vivre un modèle d'université ouverte. Nous avons toute légitimité à défendre des valeurs aussi importantes que l'éducation, l'accès à l'enseignement ou encore la non discrimination sociale. ***Et nous vous invitons à y participer.*** Cette contestation est largement partagée en France. La contestation sociale répandue aujourd'hui dans beaucoup de secteurs du public comme du privé, est indéniable. Au 17 avril, le site sauvonsluniversite.com recense 70 Universités touchées, dont 6 CA/CAC/Présidences, 25 UFRs, 87 Départements.

NOS DEMANDES

Nous demandons aux enseignants

qui font partie des **commissions d'examen des vœux de ne pas classer** ; en refusant de contribuer à la sélection par ParcoursSup, *par exemple en fixant comme rang du dernier appelé le nombre total de candidats. Ainsi plus besoin de classer quiconque. Qu'au plus, il travaillent à définir les groupes auxquels ils répondront OUI ou OUI SI.* Nous leurs suggérons, si leur commission ne s'engage pas pour une solution aussi simple et de bon sens, qu'ils en démissionnent.

Nous demandons, à tous les enseignants

- de ne pas pénaliser les étudiants mobilisés pour les absences en TD et TP (pas d'Absence Injustifiée)
- de prendre position par rapport à la mobilisation en refusant de faire passer les examens (face à un gouvernement autoritaire, les blocus et la grève des examens sont les seules manières de se faire entendre. **Pour cela nous avons besoin de votre soutien.**
- de se renseigner sur les modalités de sélection dans les formations où ils enseignent et de soutenir/réclamer de leur commissions d'examen des vœux la mise en place de la solution proposée par l'université de Pau (permettant de ne pas classer les dossiers et de dire OUI ou OUI SI dès le premier jour à tous les candidats)
- de se mobiliser avec nous pour le retrait définitif de la loi ORE.

Nous demandons aux directions des UFR et d'Aix Marseille Université

- de donner la consigne à leurs commissions d'examens des vœux de leur formation qui n'étaient pas en tension l'an dernier de ne pas classer les candidats sur ParcoursSup
- de refuser la baisse de ses budgets alloués à la formation et de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour l'accueil de tous
- d'inviter enfin tous les étudiants et les personnels et direction de Saint Charles à une AG (AG proposant un véritable débat contradictoire sur les réformes)
- ouverture salle centrale vie étudiante foyer

Nous demandons à la présidence d'AMU

- de donner la consigne à leurs UFR de ne pas classer les candidats dans les formations qui n'étaient pas en tension l'an dernier
- de dégager les fonds suffisants pour offrir des conditions de travail optimales pour tous les étudiants et personnels .
- d'ouvrir les postes de titulaires qui seront nécessaires et de titulariser l'ensemble des non-titulaires occupant des postes permanents

Nous demandons au gouvernement

- de retirer la loi ORE,
- que l'université soit de nouveau rattachée à l'état
- de dégager à nouveaux des moyens convenables par étudiant pour leur offrir un enseignement de qualité
- de ne pas supprimer les compensations d'UE sur l'année
- de ne pas financer inégalement les étudiants par exemple ceux de l'université (10000 euros/étudiant) et ceux des CPGE (15000 euros/étudiant)
- d'abandonner l'augmentation des frais d'inscription et le projet des systèmes de crédit étudiant
- d'arrêter l'augmentation des contrats précaires et d'offrir plus de titularisations
- de respecter les personnes qui souhaitent apprendre librement et d'arrêter de les ignorer.